

# Les fonctions des RASED

***Présentation commentée de la  
circulaire du 17 juillet 2009***

***Claire Goulet – CPC ASH - 2010***



# Plan :

- Le cadre d'intervention
- Les missions générales des RASED
- Les missions spécifiques selon les fonctions



# 1 - Le cadre d'intervention des RASED

- Objectif de l'école : **la maîtrise du socle commun pour tous.**
- Les premières réponses en cas de difficulté :
  - Les PPRE
  - L'aide personnalisée
  - Les stages de remise à niveau (CM)
  - *L'aide spécialisée intervient quand ces autres aides ne suffisent pas.*
- Le cadre de ces aides :
  - Le **projet d'école**
  - Le **pilotage par l'IEN** de la circonscription
- Les modalités de l'aide spécialisée :
  - Dans ce cadre, les modalités de l'aide spécialisée sont définies en concertation avec le **conseil des maîtres.**
  - Le **conseil d'école** est informé des modalités retenues.



# Les situations d'intervention des RASED :

Les premiers dispositifs sont  
insuffisants ou inadaptés

- En raison de difficultés marquées :
  - Besoin d'une analyse approfondie et d'un accompagnement spécifique
- En raison de besoins particuliers (BEP) :
  - Situations de handicap, troubles des apprentissages ou du comportement



# L'articulation des aides:

## Ce qui est prévu par le texte :

- Si l'élève relève successivement ou en même temps de l'aide personnalisée et de l'aide spécialisée : **il faut garantir la complémentarité des aides**
- Les aides sont coordonnées et évaluées dans le cadre du **PPRE** ou du **Projet d'aide spécialisée**.
- **Dans tous les cas, le projet d'aide spécialisée donne lieu à un document écrit** qui permet de faire apparaître la cohérence entre cette aide et celle apportée par le maître de la classe.



# Les questions à soulever :

- *Y a-t-il une répartition prévue dans le projet d'école entre aide personnalisée et aide spécialisée ?*
  - *Selon la nature ou la gravité de la difficulté : quelle évaluation ?*
  - *Une succession dans le temps ou non ?*
- *Y a-t-il des priorités déterminées pour l'aide spécialisée dans la circonscription (PPRE, domaine, cycle ...) ?*
- *Si un élève bénéficie de plusieurs aides, comment la coordination est-elle organisée ?*
  - *si rien n'est déjà formalisé, il faudrait proposer un moment de concertation avec l'équipe sur ces questions*
  - *il n'est pas certain que l'équipe connaisse déjà finement le texte : il est utile d'informer !*



## 2 - Les missions générales des RASED :

- Contribuer à **l'observation** des élèves, à **l'analyse** de leurs compétences et difficultés et à la **définition** des aides.
- Aider au **repérage** des élèves en situation de handicap et à la **réalisation** des **PPS**
- Contribuer à une **relation positive avec les parents** pour faciliter la réussite scolaire.  
→ *Ces missions sont générales à tous les membres du RASED.*



# Observer :

- Où :
  - *En classe*
  - *Au sein du regroupement d'adaptation, en rééducation, en entretien psy.*
  - *Dans les moments collectifs (récréations ...)*
- Comment :
  - *En observant directement l'élève dans ses activités scolaires (apprentissages) ou relationnelles.*
  - *A partir de travaux réalisés par l'élève*
- Les plus de l'enseignant spécialisé :
  - *Des conditions différentes (regard extérieur, petit groupe...)*
  - *Des outils (sa formation, des tests ...)*
  - *Le croisement des regards (enseignant de la classe, RASED, parents, intervenants extérieurs ...)*





# Analyser :

- Quoi :
  - *Les évaluations/travaux de la classe ou auprès du Rased*
  - *Les observations réalisées en classe ou auprès du Rased*
  - *La demande de l'enseignant*
  - *Les entretiens avec les parents, avec l'enfant ...*
- Comment :
  - *A partir de documents ou de notes : il faut garder des **traces** pour pouvoir s'y reporter.*
  - *En croisant les informations et les regards pour essayer de **comprendre** et pas seulement mesurer.*



# Définir les aides :

Le RASED n'intervient pas obligatoirement auprès de l'élève. Il peut aider l'équipe à déterminer quelle aide est la plus adaptée:

- Quelle aide dans l'école (voir plus haut)
- Ou hors de l'école :
  - Suivi extérieur
  - Investigations supplémentaires



# Aider à repérer les élèves à besoins particuliers :

- Quand :
  - En classe
  - Lors de suivis Rased
  - En analysant les travaux ou les observations
- Comment :
  - Grâce à une connaissance de ces besoins et de leurs manifestations (formation de base ou continue)
- C'est un repérage qui va ouvrir sur une demande de diagnostic :
  - Par le psychologue scolaire
  - Par des spécialistes hors de l'école, selon la situation



# Les besoins éducatifs particuliers :

- Les déficiences sensorielles ou motrices
  - Déficiences visuelles et auditives
  - Handicap moteur et dyspraxies
- Les atteintes du fonctionnement cognitif ou psychique
  - La déficience intellectuelle
  - Les troubles des apprentissages ( TSL, Dyscalculie, TDAH ...)
  - Les troubles envahissants du développement (autisme ...)
  - Les troubles psychotiques ...
- Les difficultés comportementales
  - Troubles du comportement plus ou moins importants
    - La notion de besoins éducatifs particuliers ne se confond pas avec celle de handicap !



# Aider à la réalisation des PPS :

- *Le projet personnalisé de scolarisation :*
  - *Il émane de la MDPH*
  - *Il encadre la scolarisation des élèves en situation de handicap (orientation, suivis rééducatifs ou thérapeutiques, adaptations, aides humaines ou techniques ...)*
- *Il est mis en œuvre par l'école avec l'aide du RASED*
  - *Aide indirecte : conseils pour les adaptations*
  - *Aide directe : suivis spécialisés*



# La relation avec les parents :

- Le but : faciliter la réussite scolaire
- Comment : mobiliser les parents autour du projet d'aide
  - *Information : c'est le minimum*
  - *Alliance : dans le respect de la place de chacun*
- *Parfois : rôle d'intermédiaire du RASED pour permettre des relations constructives*



# 3 – Les missions selon les fonctions :

- L'enseignant chargé de l'aide à dominante pédagogique
- L'enseignant chargé de l'aide à dominante rééducative
- Le psychologue scolaire



# Généralités :

- Elles peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire
  - *Les membres du RASED peuvent intervenir en maternelle, sans distinction de fonction. Mais c'est à combiner avec les priorités de la circonscription.*
- Elles remédient à des difficultés qui résistent aux aides apportées par le maître
  - *Il faut une première aide dans la classe.*
- Elles peuvent viser à prévenir leur apparition ou leur persistance.
  - *La prévention fait partie des missions, d'où l'importance d'être présent lors de la liaison GS/CP et d'intervenir en maternelle.*





# Les types d'intervention :

- Directement dans la classe
  - *C'est la co-intervention. Il faut bien réfléchir à cette indication.*
- En regroupant les élèves pour des durées adaptées à leurs besoins :
  - La fréquence doit être suffisante
  - Il ne faut pas que l'élève soit privé des enseignements nécessaires
- Pour une aide individuelle
  - *le suivi individuel doit être réservé à des situations très spécifiques.*



# L'aide à dominante pédagogique : pour qui ?

- L'élève qui a des difficultés avérées à comprendre et à apprendre
  - *Implicite probable : sinon le PPRE et l'aide personnalisée devraient suffire*
- Et qui peut tirer profit de l'aide.
  - *Implicite probable : sinon, il a plutôt besoin d'une aide rééducative*



# L'aide à dominante pédagogique : les objectifs

- Prendre conscience et maîtriser les attitudes et les méthodes de travail qui mènent à la réussite.
  - *Ces attitudes font référence au « métier d'élève ». Pour les modifier, il est souvent utile d'intervenir en classe.*
  - *La prise de conscience et la maîtrise des méthodes est un élément essentiel de l'aide pédagogique.*
- Progresser dans les savoirs et les compétences.

